Discussion thématique
« Protéger notre patrimoine : durabilité sociale, culturelle et environnementale »

I. Contexte et objectifs

1. Les arrivées de touristes internationaux ont plus que doublé ces dernières décennies, passant de 609 millions en 1998 à 1,4 milliard en 2018.

2. Étant donné la capacité qu'il possède de créer et de distribuer la richesse, de réduire la pauvreté, de créer des emplois et d'accélérer le passage à des modes de consommation et de production plus durables, le tourisme a été inclus en tant que cible dans 3 des 17 objectifs de développement durable, à savoir les objectifs 8, 12 et 14.

3. L'essor récent du tourisme a suscité des préoccupations accrues et une plus grande prise de conscience concernant l'impact du secteur sur les ressources sociales, culturelles et environnementales, d'où l'urgence de définir et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies assurant la contribution du tourisme aux objectifs de développement durable.

4. Compte tenu de ce qui précède et dans le droit fil de la Vision et des priorités de la direction [document CE/108/5(b) rev.1], lesquelles ont été approuvées par le Conseil exécutif, la discussion thématique vise à :

   a) Débattre des moyens d'accroître la contribution du tourisme à la réalisation des objectifs de développement durable : le rôle de l'OMT, des gouvernements et du secteur privé ;

   b) Faire connaître les politiques de gestion de la saturation touristique et d'étalement des flux faisant participer les populations, réduisant à un minimum les répercussions négatives du secteur sur les ressources naturelles et culturelles et assurant des retombées positives pour tous ;

   c) Échanger des données d'expérience sur les moyens de mettre en place des politiques et des systèmes de gestion fondés sur des données factuelles et de mesurer la durabilité du tourisme aux échelons local et national ; et

   d) Présenter des initiatives en faveur de l'inclusion sociale, de l'accessibilité et de l'égalité des sexes dans le tourisme.

II. Lignes directrices pour la discussion

5. Suivant le programme établi pour la discussion thématique, chaque sujet sera d'abord présenté par un orateur.

6. Pour un débat productif et stimulant, les délégations sont invitées à axer leur intervention sur l'un des sujets du programme et à répondre aux questions ci-dessous :

   a) Quel est le rôle du secteur du tourisme (gouvernement et secteur privé) dans votre pays à l'égard du Programme 2030 ?

   b) La gestion de la saturation représente-t-elle un défi pour votre destination ? Quelles mesures avez-vous prises ou allez-vous prendre ?

c) Quels sont les mécanismes en place dans votre pays pour mesurer l'impact du tourisme dans ses dimensions sociale et environnementale ?

d) Quelles politiques et initiatives spécifiques existe-t-il pour promouvoir l'inclusion sociale, la participation des populations, l'égalité des sexes et l'accessibilité ?

7. Il y aura un modérateur pour diriger le débat et chaque intervention ne devra pas dépasser 5 minutes.

***

Organisation mondiale du tourisme (OMT) - Institution spécialisée des Nations Unies

Poeta Joan Maragall 42, 28020 Madrid (Espagne). Tél: (34) 91 567 81 00 – info@unwto.org / unwto.org